

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1918)

Heft: 10

Rubrik: Communications des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la Section bernoise. Nous avons enfin un bâtiment d'exposition digne de notre ville.

Mais nous ne voulons pas qu'un esprit étroit de clocher préside à sa destinée. Tous les artistes suisses y seront les bienvenus et nous espérons en rencontrer beaucoup dans les expositions mensuelles qui vont se succéder. Notre secrétaire, M. le Docteur Kieser, donnera à tous ceux que cela intéresse, les renseignements nécessaires ; il suffit de lui écrire à la « Kunsthalle » Kirchenfeld, Berne.

Et maintenant, nous espérons tous, artistes et amis des arts, qu'une bonne étoile planera sur notre « Kunsthalle » et que toutes les espérances qui se sont attachées à elle se réaliseront.

F. St.



COMMUNICATIONS DES SECTIONS

Zurich. La *Section zurichoise*, encouragée par le résultat qu'elle obtint l'an dernier, organise pendant ce mois d'octobre au Kunsthaus une exposition d'Arts graphiques et de Sculpture. Nous nous permettons de la recommander à tous les amateurs d'art.

La Société des B.-A. de Zurich et notre section ont conclu un arrangement qui permet aux membres de cette dernière d'exposer dans le fond du vestibule de l'entrée du Kunsthaus des esquisses et des photographies de monuments funéraires. Le public aura ainsi l'occasion de s'orienter pour la commande d'un monument de ce genre et saura à quel artiste il peut s'adresser pour éviter le monument fait et vendu à la grosse et pour obtenir une pierre tombale qui soit une œuvre d'art.

Dans le vestibule du haut, le « Regard dans l'infini » de F. Hodler a été encastré dans le mur, opération qui lie maintenant l'œuvre peinte à l'architecture ; on a obtenu ainsi l'effet très heureux d'une peinture à fresque.

La Loggia se trouve maintenant ornée des rutilantes peintures murales de C. Amiet. Au centre, la « Fontaine de Jouvence » ; à droite, la jeunesse emflammée d'enthousiasme juvénile, à gauche, l'or crépusculaire de la vieillesse.

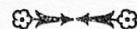
A l'exposition de peintres anglais, qui fut malheureusement insuffisante, succède au Kunsthaus un choix de *peintres italiens*. Ceux-ci, par des ensembles plus vastes, caractérisent d'une façon heureuse l'Art de leur pays.

A. Neupert clot au début d'octobre ses anciennes salles d'Exposition, pour inaugurer ses nouveaux et vastes locaux de la Bahnhofstrasse 1. par une exposition d'artistes zurichois. Zurich obtient de ce fait un nouveau salon d'Art important.

Nous espérons que cette nouvelle manifestation jointe aux efforts de la Société des Beaux-Arts de Zurich contribuera à développer le goût de notre public et à rendre peu à peu impossibles certaines entreprises dans le domaine du marché artistique dont l'effet ne peut être que pernicieux.

24 Septembre 1918.

W. Fries.



CONCOURS

Concours d'affiche. La Société de Géographie du Maroc met au concours, jusqu'au 31 décembre 1918, un projet en couleurs d'affiches de propagande sur le Maroc.

Types ou sites marocains. Toute liberté est laissée aux concurrents. Légende : *Société de Géographie du Maroc*; au bas laisser l'espace pour quelques lignes de texte. Dimensions, marges comprises, 72×100 cm. Récompenses en argent ou en médailles.

Pour tous renseignements s'adresser au président de la Section du Tourisme de la Société de Géographie du Maroc, Immeuble Mas, Casablanca.



DIVERS

Droits d'auteur. Le Conseil fédéral a adressé à l'Assemblée fédérale un message relatif au projet d'une loi fédérale concernant le droit d'auteur sur les œuvres littéraires et artistiques et le projet de cette loi.

Notre Société était représentée dans la Commission d'experts qui travailla à l'avant-projet en question de 1912 à 1914. Dès 1908 cette question fut traitée à plusieurs reprises ici même par M. C.-A. Loosli qui était notre représentant au sein de la dite commission. Or, le nouveau projet qui nous est présenté est désastreux pour les arts appliqués tout spécialement. La façon dont cette branche est traitée touche à l'énormité, aussi allons-nous y revenir dans notre prochain numéro. Dès maintenant — et nous aurons avec nous et L'Œuvre et le Werkbund suisse — nous protestons avec la dernière énergie contre l'esprit bassement mercantile qui a présidé à l'élaboration de ce projet de loi faisant fi de la plus simple équité vis-à-vis des artistes.

Tb. Dx.